

HEBDOMADAIRE

Prix : 30 Fr.

Première Année N° 10

Lundi 11 Mars 1957

Directeur :
Mohammed CHERKAOUI

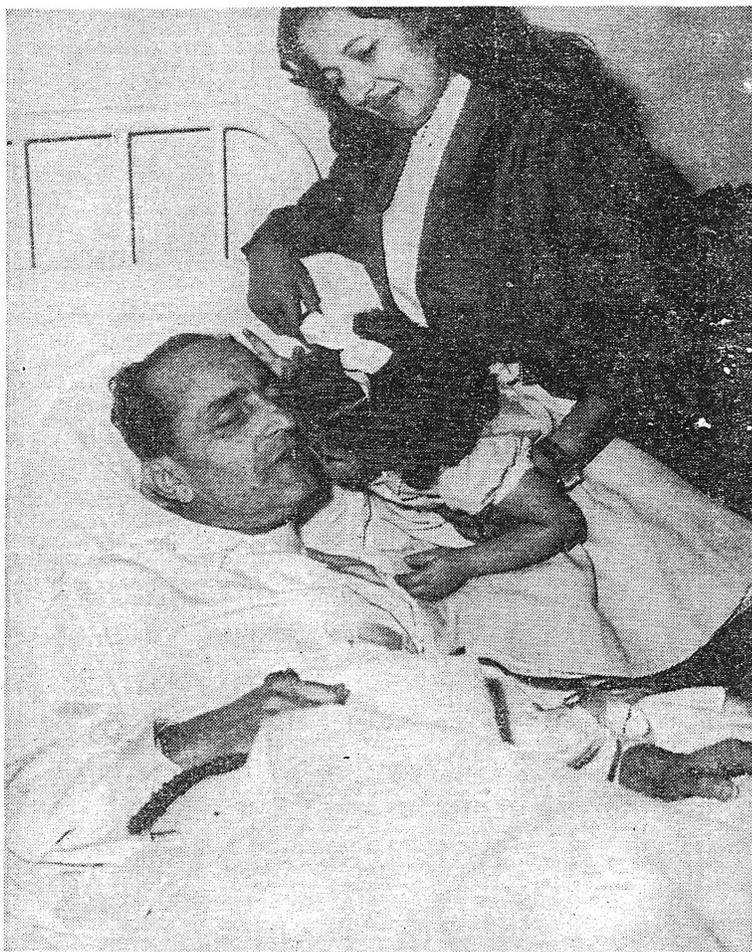
Démocratie

Organe du Parti Démocrate de l'Indépendance — 65, Bd Danton, Casablanca

**NUMERO SPECIAL
DE REMPLACEMENT**

Les Problèmes SAHARIENS

EN PAGE 9



S.M. Mohamed V achève sa convalescence. Son peuple croit en lui. Il est le seul garant de ses libertés et de son unité Nationale. Il est l'espoir de ceux qui ont besoin de pain et de justice.

S. O. S. ONU

EN PAGE 11

Dictature et Embrigadement

EN PAGE 12

LE GHANA

EN PAGE 4

*«Démocratie» salue avec joie le rétablissement de S.M. le Roi
et le prie de croire en ses sentiments de fidélité et d'indéfectible attachement*

NIXON A RABAT MOLLET A WASHINGTON

Le Vice-Président Nixon a été reçu par le peuple marocain en représentant d'un peuple ami. Nos liens avec les Etats-Unis d'Amérique sont fort anciens et ont toujours été empreints de la plus grande cordialité. La visite d'une personnalité aussi importante que le Vice-Président Nixon devait être l'occasion pour le Gouvernement marocain de l'étude des rapports Maroc-U.S.A.

Le peu de nouvelles qui a filtré de l'entretien de S.M. le Sultan avec son hôte américain indique que ces conversations ont eu pour but l'étude de sujets importants tels que : aide américaine au Maroc, Doctrine Eisenhower, bases américaines au Maroc, Pacte Atlantique et Question Algérienne.

AIDE AMERICAINE AU MAROC

Le Maroc traverse actuellement une crise économique sans précédent : le nombre des chômeurs augmente chaque jour, les chantiers de constructions ferment, ainsi que de nombreuses usines. Les prix augmentent et le pouvoir d'achat des salariés diminue. Cette situation est aggravée par une sécheresse persistante, qui si elle dure, portera un coup mortel au potentiel économique du Maroc.

Le visiteur américain a observé cette situation, on n'a pas manqué de faire le point de toutes ces choses avec lui et de solliciter son intervention auprès du Président Eisenhower pour que le gouvernement des Etats-Unis apporte une aide substantielle et efficace au Maroc. Le danger des infiltrations communistes a été étudié. Quelle a été la réaction de M. Nixon ?

Deux idées à retirer de ses déclarations :

Le plan Eisenhower n'est pas applicable au Maroc.

En parlant de l'Afrique du Nord le Vice-Président américain a parlé de « French countries ». Ainsi on est amené à constater un véritable partage des zones d'influence : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie faisant partie d'une zone d'influence française.

M. Nixon logiquement conclut que pour le Maroc l'aide principale doit venir de la France et que subsidiairement l'aide qu'apporterait les Etats-Unis d'Amérique ne serait que complémentaire de la première.

D'ailleurs le montant exacte de l'aide américaine en faveur du Maroc n'est pas encore officiellement connue, certains experts l'estiment à sept milliards de francs et sera donnée en nature et non en espèces, particulièrement en carburant et blé.

L'hôte américain a parlé clairement de certaines conditions dont sera assortie l'aide américaine pour qu'elle soit convenablement administrée. Le Congrès américain tient à contrôler l'utilisation de l'aide qu'il offre aux pays étrangers.

Que conclure ? Sinon que les Etats-Unis ne donnent pas l'impression de vouloir se substituer à la France au Maroc.

Ainsi notre budget d'équipement que le Ministre de l'Economie nationale fait dépendre d'emprunts à l'étranger n'est pas plus avancé qu'il y a deux mois.

Washington et Paris sont-ils d'accord pour financer ce budget ?

Le pèlerinage de notre Ministre des Finances à la rue de Rivoli sera édifiant.

BASES AMERICAINES AU MAROC

Ce sujet extrêmement important a été aussi abordé. Ces bases sont installées sur notre territoire en vertu d'un accord secret entre la France et les U.S.A., le Gouvernement marocain de l'époque n'ayant pas été consulté.

Deux problèmes se posaient.

Le Gouvernement marocain accepte-t-il le principe de l'installation des bases américaines sur son sol et dans le cas d'une réponse affirmative qu'elles sont les conditions exigées par le Maroc pour une telle installation.

Il semble que le Gouvernement marocain soit d'accord pour l'installation de ces bases. C'est au moins ce que l'on comprend de la déclaration de M. Nixon, qui affirme que « c'est l'esprit juridique qui est à l'étude et non plus les questions techniques » relatives aux bases. Qu'allons nous comprendre par « esprit juridique » ? Est-ce la fixation d'un loyer annuel pour ces bases tel que cela est pratiqué en Lybie ou en Arabie Séoudite ? Ou est-ce une vente définitive de ces bases ? Comme d'habitude la diplomatie marocaine reste muette. Est-elle honteuse de ses actes ?

LE PACTE DE L'ATLANTIQUE NORD

Le Vice-Président Nixon dans le cadre des négociations sur les bases américaines au Maroc a dû aborder le problème de l'adhésion du Maroc à l'O.T.A.N.

(Lire la suite en page 3)

LES AGRICULTEURS MAROCAINS DE LA CHAOUIA JETTENT UN CRI D'ALARME

Les agriculteurs marocains de la Province de la Chaouia ainsi que les membres des syndicats de Mediouna, Ouled Ziane et Ouled Jerar se sont réunis le 1er mars en assemblée générale à la S.C.A.M. à Casablanca.

Après un examen minutieux de la situation de l'agriculture marocaine et des difficultés qui proviennent de la sécheresse, de l'augmentation des prix des carburants, du matériel, du manque de crédit et de monteurs agricoles, une motion a été votée dont nous publions les principaux passages.

Les agriculteurs demandent au gouvernement marocain :

De se pencher sur le sort des cultivateurs et de promouvoir d'urgence une politique agricole capable de déterminer un essor rapide et fécond de l'agriculture portant notamment sur les points ci-après détaillés :

— Détaxe appropriée sur les carburants (promise officiellement par un communiqué du gouvernement marocain par circulaire en date du 6 août 1956).

— Allègement de l'impôt rural.
— Organisation de la profession.
— Encadrement rapide et suffisant des agriculteurs.
— Recherche de débouchés pour l'exportation.
— Remembrement de la propriété.

— Aménagement des centres ruraux et établissements de voies d'accès dans les campagnes (chemins secondaires et tertiaires).

— Modernisation des moyens de production.

— Réorganisation et décentralisation du crédit.

— Détaxe à l'importation des produits et matériels nécessaires à l'agriculture.

— Limitation de l'exode rural.

— Education professionnelle.

— Possibilité pour les agriculteurs de faire entendre leur voix par le biais de la radiodiffusion nationale.

— Utilisation de cette radiodiffusion pour des émissions destinées spécialement aux cultivateurs.

La situation de l'agriculture marocaine est désespérée. Déjà une bonne partie des récoltes est perdue même s'il pleut. Le bétail principale richesse du Maroc a subi des pertes catastrophiques.

En face de cette situation dramatique quelle est l'action du Gouvernement, qui doit penser au pain de l'année 1957-1958 et aux semences pour la prochaine campagne agricole puisque celle de cette année est déjà compromise ?

Le fellah marocain devant l'inaction et le silence des responsables se sent abandonné, et il l'est réellement.

ANNONCES LEGALES

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Direction Générale
de la Sûreté Nationale

Construction d'un immeuble
de la Cité de la Police
à Rabat-Aviation

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le mercredi 3 avril 1957 à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Sûreté Nationale à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres pour les travaux nécessaires à la construction d'un immeuble de la Cité de la Police à Rabat-Aviation.

Thème lot : Peinture - Vitrierie.

Cautionnement provisoire : 75.000 francs.

Les offres des concurrents devront être adressées, sous pli cacheté, à Monsieur le Directeur Général de la Sûreté Nationale à Rabat. Elles

devront parvenir le 3 avril 1957 avant dix heures.

Les dossiers sont à consulter au Cabinet de Monsieur Edouard LELAPORTE - Architecte D.P.L.G. - 8, rue Maigret à Rabat.

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Direction Générale
de la Sûreté Nationale

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général de la Sûreté Nationale recevra jusqu'au samedi 30 mars 1957 avant 12 heures, les offres relatives à la fourniture de papier et de petit matériel de bureau.

Pour tous renseignements, et en particulier, la liste du matériel nécessaire, se présenter ou écrire à la Direction Générale de la Sûreté Nationale, rue de la Maréchale à Rabat (Service du Matériel).



OMNIUM FRANCO-CHERIFIEN
D'ASSURANCES

Jean-Louis JOCHUM

Assureur

Agrément N° 45/79 du
Ministère des Finances

TOUTES ASSURANCES
DEFENSE - CONTENTIEUX
— CREDIT AUTO —

49 100 m. 40 cinéma Atlas), et OUED-ZEM, RUE CELU

Les événements... et les hommes

EDITORIAL

LE PEUPLE A FAIM mais il ne laissera pas hypothéquer son indépendance

Chaque jour apporte sa contribution de misère, et de chômage au Maroc. Faute de statistiques officielles, il est difficile de fixer des points de repère et d'établir des comparaisons. L'on est enclin à penser que si les statistiques officielles ne sont plus publiées c'est parce qu'elles ne plaident pas en faveur de la politique gouvernementale.

Certains journaux et revues étrangers nous informent de temps en temps sur la situation économique du Maroc.

Ainsi l'estimation du nombre des chômeurs est impressionnante. On cite le chiffre de trois cents milles et cette armée de misérable gonfle sans cesse.

Les chantiers de constructions ferment partout. Le montant des travaux privés confiés aux architectes de Casablanca pour le 4ème trimestre 1956 est de 152 millions 200.000 francs. Pour le même trimestre de l'année 1952 le chiffre était de 1.454 millions 700.000 francs. C'est ainsi que si ce marasme continue 80 % à 90 % des architectes seront obligés de partir. L'adage : quand le bâtiment va tout va, ne trompe pas.

On apprend aussi que les importations baissent très sérieusement. Nous nous en réjouissons si c'était parce qu'à la consommation des produits étrangers était substituée la consommation des produits nationaux. Malheureusement tel n'est pas le cas, car de très nombreuses usines ralentissent leurs activités ou ferment purement et simplement leurs portes. La cause réelle de la baisse de nos importations a pour origine la baisse de la capacité d'achat des Marocains par suite du chômage, de la sécheresse et de la hausse des prix, conséquence d'une folle politique fiscale. Les indices des prix ont passé de 2.077 en 1956 à 2.270 au mois de février 1957.

Que dire de la situation dans les campagnes marocaines ? La sécheresse persistante a compromis déjà une partie des récoltes. Le bétail, faute de pâturage, est dans une situation piteuse. Il y a vingt jours dans la région du Tadla 40 % du bétail avait crevé et faute de pluie la situation empire.

Où trouver les 30 ou 40 milliards de francs nécessaires à l'achat de la quantité de blé indispensable à la consommation marocaine pour l'an prochain.

Dans tous les domaines la situation est catastrophique. Au mois d'avril nos stocks en sucre seront épuisés. Où trouver les devises fortes exigées pour acheter 200.000 tonnes de sucre, quantité nécessaire pour boucler la consommation marocaine pour l'année 1957 ?

Et tous les problèmes sont du même ordre. Aucune relance économique en perspective, les capitaux continuent à bouder le Maroc. La confiance, qui ne peut se concevoir sans un climat propice est nulle. En effet les étrangers attendent, avant d'investir leurs capitaux que nous définissions clairement notre politique intérieure et extérieure. Au rythme actuel, ces politiques ne seront jamais définies.

Pour tout remède, le Ministre de l'Economie Nationale du Gouvernement homogène aligne des chiffres sur le papier et croit ainsi mettre le budget d'équipement sur pied. Il est aisé de prévoir des dépenses, mais où trouver les recettes ?

Alors on cherche à emprunter en France et aussi peut-être aux Etats-Unis d'Amérique. Les banquiers ont des exigences d'autant plus dures, qu'il existe un contentieux volumineux entre eux et leurs éventuels débiteurs.

La France attend les réponses du Gouvernement marocain sur plusieurs questions d'importance : Convention d'établissement, présence de l'armée française au Maroc, tracé des frontières... sans parler des conventions judiciaires et culturelles. La France ditent ses gouvernements ne lâchera les milliards que si elle obtient des garanties sérieuses. Or ces garanties nous les connaissons, elles sont incompatibles avec la souveraineté marocaine.

La conclusion est regrettable. Elle est facile à tirer. Faute de prévision et parce que le Gouvernement a vécu d'improvisation, notre pays se trouve devant un dilemme tragique. Le peuple a faim, mais il n'acceptera pas que son indépendance soit de nouveau hypothéquée.

« DEMOCRATIE ».

COMMUNIQUE DE L'INSTITUTION MOHAMED V pour l'Assistance aux Aveugles

Le Comité Central de l'Institut Mohamed V pour l'Assistance aux Aveugles fait savoir que la Société Marocaine S.O.C.O.S.M.A. lui a versé la somme de 1.141.414 frs pendant la période allant du mois de mars à fin janvier 1956. Nos compatriotes n'ignorent pas que cette Société vend le savon-Kasba et réserve au profit de notre Institut deux francs par kilogramme consommé. Il est inutile de souligner l'importance de cette contribution pour notre œuvre.

« Démocratie »

Directeur : M. CHERKAOUH
65, Bd Danton - Casablanca
Téléphone : 537-85 et la suite
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :
1 an 1.500 fr
6 mois 750 fr
3 mois 400 fr.
C.C.P. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL, 65 Bd Danton

PLUS DE VISAS DE SORTIE

Une victoire démocratique

Nous apprenons que le visa de sortie qui fut imposé par la Direction de la Sécurité Nationale aux Marocains désireux de se rendre à l'étranger, vient d'être annulé. Ainsi une des libertés fondamentales du citoyen : la liberté de circulation n'est plus soumise à la censure de ceux qui veulent instituer un régime policier au Maroc.

Cette victoire sur les forces dictatoriales est une victoire du peuple marocain et en particulier des éléments démocratiques militants, qui par leur protestation et leur action ont contraint l'administration à revenir sur ses desseins.

Notre confrère « Ar Rai Al-Amm » et nous-mêmes avons mené une campagne véhémente et indignée contre l'institution de ces visas de sortie.

Nous étions confiants dans l'issue de notre lutte puisque l'opinion publique nous apportait son soutien déterminant.

Le peuple marocain doit rester vigilant et uni pour déjouer les intrigues de ses ennemis et défendre son idéal démocratique contre toutes les forces d'oppression, telle est la leçon qui se dégage de cette aventure des visas de sortie.

NIXON A RABAT MOLLET A WASHINGTON

(Suite de la page 2)

Il n'a pas manqué dans sa déclaration de parler de l'importance stratégique du Maroc « puisqu'il est à la fois un pont entre l'Europe et l'Afrique et un pont entre le Moyen-Orient et l'Occident ».

Il a souhaité qu'une « collaboration très étroite s'institue entre le Maroc et l'O.T.A.N. ».

Le Gouvernement marocain a-t-il décidé de faire partie du Pacte de l'Atlantique Nord ou est-il encore chaud partisan du Pacte Méditerranéen ? Il est plus sage de penser à dégager notre sol national des troupes étrangères avant de se lancer dans les grands complexes militaires.

QUESTION ALGERIENNE

S.M. Mohammed V qui est très préoccupé par le problème algérien l'a abordé avec l'homme d'Etat américain dans l'esprit du discours d'Oujda : le Maroc est prêt à offrir ses bons offices pour trouver une solution pacifique dans le cadre du respect de la liberté du peuple algérien et des intérêts supérieurs de la France et de ses ressortissants en Algérie. M. Nixon dans sa déclaration aux journalistes a immédiatement désavoué la guerre impérialiste en Algérie et a souhaité qu'une solution pacifique intervienne entre le peuple algérien et le Gouvernement français.

Tels sont les sujets fort importants qui ont été traité à Rabat en présence du Vice-Président Nixon.

A la même époque le Président Eisenhower recevait M. Guy Mollet. Il a été aussi question à Washington de l'Algérie et surtout du Sahara ce nouveau réservoir de richesses fabuleuses. M. Robert Allen a écrit à ce sujet dans le « New York Post » : « la découverte prometteuse de pétrole français dans le Nord-Est de l'Algérie semble être de proportion et de qualité extraordinaire. Les ingénieurs français estiment qu'il y a 500 millions de dollars sont nécessaires pour mettre ces réserves en valeur et construire les 1.600 kms de pipe-lines ».

Tous les experts affirment que M. Guy Mollet a proposé une exploitation en commun avec les U.S.A. des richesses du Sahara ?

Quelle est la cause de cette générosité inattendue ? Au juste quelle est la contre-partie qu'attend le Président français de cette proposition alléchante ? Es-ce là le prix du vote américain aux Nations-Unies dans l'affaire algérienne ?

Quelle voie suivra la politique du Département d'Etat ? Est-ce celle de la collaboration avec les peuples d'Afrique du Nord ou bien d'une problématique exploitation des richesses du Sahara avec la France ? Chercher l'équilibre entre ces deux voies nous semblent difficile et même impossible. Les Etats-Unis d'Amérique doivent choisir.

LE DIPLOMATE

La Libération de l'Afrique se poursuit

LE GHANA Indépendant est né



Le Dr Nkrumah
Premier Ministre du Ghana.

cinquante millions d'hommes respirent, depuis quelques jours, la liberté.

Le 6 mars 1957, l'aube de l'indépendance s'est levée sur un peuple des Côtes Occidentales d'Afrique : le Gold-Coast (Côte de l'Or), ex-colonie britannique qui, avec le titre — puisé dans l'histoire — de « Ghana » prend rang parmi les nations du Commonwealth.

En 1852 Disraéli écrivait : « Ces sacrées colonies seront toutes indépendantes ». Il était bon prophète...

Après l'Éthiopie, le Libéria et le Soudan, Ghana se libère.

A minuit, la veille du 6 mars, le drapeau anglais a été amené et l'on hissa le drapeau du Ghana pendant que l'hymne national « Ghana, lève-toi » était, pour la première fois, exécuté. Cet hymne est composé par Hector Hugues, député travailliste britannique.

A Accra, maintenant capitale de ce premier état africain noir indépendant, et neuvième membre du Commonwealth, les représentants d'une soixantaine de nations ont assisté aux fêtes de l'indépendance pour lesquelles a été choisie la date du 6 mars parce qu'elle coïncide avec la date de l'accord conclu le 6 mars 1944

POURQUOI ?

Les dépêches des agences nous apprennent une nouvelle surprenante. A la conférence de vendredi à Accra à laquelle ont participé les représentants des États africains indépendants, le Maroc n'assistait pas. Notre délégation a quitté Accra jeudi. On ne comprend vraiment pas pourquoi notre pays n'a pas pu être présent aux côtés de la Tunisie, du Soudan, du Ghana, du Libéria, et de l'Éthiopie à cette conférence de vendredi.

entre la Grande-Bretagne et les chefs des Tribus de la Gold-Coast, par lequel elle leur céda le pouvoir et la juridiction de leurs territoires. Depuis cette date, on a constaté un constant éveil des peuples de la Gold-Coast : il ne s'agissait pas de se contenter de cet « accord » mais d'exiger une évolution plus hardie. Ainsi, et après plusieurs modifications, après des incidents sanglants, des arrestations et mesures de répression, on aboutit en avril 1954 à une nouvelle constitution qui prévoit la création d'un Conseil législatif (composé en majorité d'Africains) et d'un Conseil des Ministres et l'octroi de statut de pays indépendant au sein du Commonwealth.

Le Premier Ministre du Ghana — qui est aussi un chef nationaliste et qui a grandement contribué à réaliser l'indépendance de son pays — vient de souligner « la volonté du Ghana de vivre en bonne intelligence avec les nations du monde entier ». Il n'a pas manqué d'évoquer ce que fut son pays au Moyen-Âge : « un foyer de culture et de rencontre de tous les Africains ». M. Nkrumah entend faire demeurer Ghana au sein du Commonwealth, du moins tant que le Commonwealth respectera une politique de travail commun pour la recherche de solutions démocratiques et pacifiques à tous les problèmes qui se posent pour les pays membres.

LE DISCOURS DE S.M. ELISABETH

La duchesse du Kent a lu devant le Parlement à Accra, le jour de la proclamation de l'indépendance le discours du trône de la Reine Elisabeth.

« Mon Gouvernement du Ghana, dit Sa Majesté, attache la plus grande importance au maintien de ses relations amicales avec toutes les nations d'Afrique. Il compte leur demander, dès que possible de faire partie des Nations Unies.

« J'ai confiance que vous saurez progresser dans la voie de la liberté et de la justice. Que Dieu vous bénisse tous ! »

Cinq millions d'hommes respirent, depuis quelques jours, la liberté.

Le 6 mars 1957, l'aube de l'indépendance s'est levée sur un peuple des Côtes Occidentales d'Afrique : le Gold-Coast (Côte de l'Or), ex-colonie britannique qui, avec le titre — puisé dans l'histoire — de « Ghana » prend rang parmi les nations du Commonwealth.

En 1852 Disraéli écrivait : « Ces sacrées colonies seront toutes indépendantes ». Il était bon prophète...

Après l'Éthiopie, le Libéria et le Soudan, Ghana se libère.

A minuit, la veille du 6 mars, le drapeau anglais a été amené et l'on hissa le drapeau du Ghana pendant que l'hymne national « Ghana, lève-toi » était, pour la première fois, exécuté. Cet hymne est composé par Hector Hugues, député travailliste britannique.

A Accra, maintenant capitale de ce premier état africain

L'influence britannique est encore assez grande dans ce pays et notamment sur le plan économique : l'intérêt des Anglais pour le cacao — Le Ghana en est, on le sait, le producteur n° 1, — les mines d'or et les arachides ne fait que croître.

Mais les U.S.A. s'intéressent également — et peut-être avec des plans bien arrêtés — à l'exploitation des richesses ghanéennes.

Lors de la dernière campagne, la Gold-Coast a récolté 256.000 tonnes de cacao, qui constitue les trois-quarts des exportations ce qui n'a pas manqué, comme le constate André Blanchet dans « Le Monde » de créer « une dépendance assez malsaine envers les marchés mondiaux et leurs caprices ». Les trusts britanniques et les féodaux ont peur de la nationalisation des mines et font tout pour intriguer, manoeuvrer, contre le gouvernement Nkrumah.

L'envers du décor de la politique anglaise ce sont ces tribus du Nord les « Ashantis » menées par des chefs réactionnaires qui s'opposent aux réformes sociales et constituent un danger pour le gouvernement d'Accra.

L'homme que les Anglais furent contraints de sortir de prison pour le porter à la Présidence du Conseil est conscient de ces difficultés.

LA GRANDE-BRETAGNE PERD
UNE COLONIE MAIS SA MAJESTÉ
ELISABETH II GAGNE UN NOU
VEAU TITRE «REINE DE GHANA.»

C'est un homme énergique et on dit qu'il a des opinions progressistes. En 1945 il avait lancé un appel que les Ghanéens répètent aujourd'hui avec fierté : « Le cinquième congrès pan-africain appelle les ouvriers et les paysans à organiser les masses. Peuples coloniaux et soumis du monde entier, unissez-vous ! ».

Le Docteur Nkrumah, ce révolutionnaire lucide, organisa dans le pays des manifestations publiques et une action politique intense pour le self gouvernement. Il devint secrétaire de la « United Gold Coast Convention ». Mais il quitta ce parti trop « opportuniste » et trop enclin à accepter les demi-mesures colonialistes britanniques, pour devenir en 1949 le fondateur d'un nouveau parti : le « Convention People's party » (Convention du Peuple).

Les élections générales de 1951 et des années suivantes virent le triomphe de la Convention du Peuple et de son chef.

Lors des cérémonies de l'indépendance Nkrumah et ses ministres portaient le caillot des géoles britanniques, comme pour marquer leur attachement à un passé de luttes et de souffrances consenties pour leur cause.

Des tâches immenses attendent ce jeune



A l'occasion des fêtes de l'indépendance le Vice-Président Nixon félicite un chef nationaliste du Ghana.

UN EXEMPLE A SUIVRE...

« Quand je suis entré en campagne pour rendre la Gold-Coast indépendante de la Grande-Bretagne, mon ambition était de faire de mon pays un exemple à suivre pour les autres colonies africaines. Je poursuivrai la lutte pour la réalisation des Etats-Unis de l'Afrique Occidentale ».

Dr Kwame Nkrumah

gouvernement où les postes clef jus-ju, la détenus par des Anglais, reviendront aux Africains : Affaires Etrangères, Défense Nationale et Finances.

L'entrée à l'O.N.U. du Ghana, qui vient d'être recommandée par le Conseil de Sécurité et qui ne rencontrera pas d'opposition à l'Assemblée générale, permettra à ce pays de jouer un grand rôle pour la défense de la liberté.

A Accra même se sont réunis les représentants des pays africains indépendants. Le Premier Ministre du Ghana a, à juste titre regretté l'absence de l'Égypte, de la Syrie et de l'Arabie Séoudite que la Grande-Bretagne, puissance invitante, a oubliées.

Puisse se réaliser l'union et la fraternité des peuples d'Afrique, comme le souligne le Président Bekkaï, au nom de Sa Majesté le Roi, dans un message adressé au Docteur Nkrumah.

Puisse l'indépendance du Ghana sonner le glas de l'impérialisme en Afrique et dans le monde entier !

A. H.

UN PEU D'HISTOIRE

* Les Anglais ont commencé à s'intéresser à la Gold-Coast au début du 17^e siècle.

* Ils y ont construit leur premier fort en 1631.

* Au 19^e siècle : guerres pour obtenir la soumission des Ashantis.

* En 1821 le Parlement britannique décide d'abolir la compagnie africaine qui administrait les établissements pour les annexer.

* En 1874 la Gold Coast devint colonie britannique.

* Au début du 20^e siècle, après de nouvelles annexions, la Gold-Coast englobait trois territoires : la Colonie, l'Ashanti et les Territoires du Nord. Il s'y ajouta le Togo, ancien mandat.

DU CLOS A L'OUVERT

Propos sur la civilisation et les cultures nationales

Voir « Démocratie » N° 5, 6, 7, 8 et 9.

— VII —

DÉCADENCE OU DÉCALAGE ?

La synthèse tentée par l'Islam, et par certains penseurs musulmans, tels qu'Al-Fârâbî, si féconde du double point de vue personneliste et réaliste, s'est malheureusement usée avec le temps et a perdu sa vitalité. Elle fut la synthèse à un moment de l'histoire, non un mouvement de synthèse accordé sur la marche ininterrompue de l'histoire générale. Ce décalage n'a pas été surmonté depuis plusieurs siècles. Au contraire, il va en s'accroissant.

Chaque moment de l'histoire comprend un savoir acquis et un savoir recherché, visé. Les deux savoirs font boue de neige en avançant. C'est ainsi que vit la science et que se régénèrent les cultures. Le XIV^{ème} siècle a été, pour la culture islamique, la période de rupture entre les deux savoirs ; depuis, elle ne vit que de l'acquis, de la « tradition ».

Cela n'est pas spécial à la culture islamique, c'est un mal inhérent à la civilisation des cités en général : dès qu'une culture s'arrête et se repaie sur elle-même en se prenant pour l'aboutissement définitif de l'évolution, elle se ferme à l'universalité. La Réforme dans le Christianisme, comme la Salafia dans l'Islam, n'est-ce pas précisément un effort de réouverture ? Les protestants se sont séparés de l'Eglise romaine au nom de la raison, (ce qu'il y a de plus universel dans l'espèce humaine), et de l'Évangile, message universaliste qui se reconnaît « limites géographiques, ni colorations nationales ou raciales. Il n'est pas moins significatif de constater que les réformateurs modernes de la religion musulmane se nomment *salafi*, la salafia étant le retour à la raison et à l'Islam primitif, au delà des spécifications (superstructures) ajoutées au cours des siècles. Néanmoins, tout étranger qu'il est à l'esprit authentique de l'Islam, ce décalage, dû à des circonstances particulières, n'a pas manqué de donner un coup d'arrêt à une expérience très prometteuse.

Bien que l'histoire présente toujours une série causale polyvalente pour tout événement d'importance, la crise liée à ce divorce qu'ont connu le monde musulman et sa culture pourra, schématiquement, se réduire à trois faits essentiels, à trois catastrophes dont l'Islam a été victime sans en être la cause directe :

1) — les invasions des peuplades asiatiques de culture beaucoup moins avancée. On enregistre les premiers signes d'essoufflement au XIV^{ème} siècle en Orient avec la prise de Bagdad par les Mongols en 740/1340, et plus tard au Maroc, à la suite du triple assaut étranger. L'occupation espagnole de Ceuta (1415), de Tanger (1471) et de Méliila (1491) l'occupation portugaise des ports atlantiques (entre 1461 et 1515) et la présence des Turcs sur la frontière orientale. C'est ainsi qu'en Orient l'empire des Abbassides a été définitivement liquidé et que le Maroc se trouvant privé de ses deux façades maritimes, les musulmans se sont repliés sur eux-mêmes, par réflexe de défense et de conservation. Mais oientôt l'instinct de « conservation » est devenu routine et conservatisme. Ainsi secoué par de graves crises, asphyxié économiquement, le monde de l'Islam s'est vu engagé dans des voies

qui ont stérilisé ses sources culturelles : alors le mysticisme (tassawwuf) et le culte des saints l'ont emporté sur le courant rationaliste et personneliste.

2. — le déclin du bassin méditerranéen, comme plate-forme d'échange, au profit de l'Atlantique, avec toutes ses conséquences économiques, sociales et partant culturelles. L'enseignement, dans pareille situation, ne pourrait que se fossiliser : connaissance mnémonique et littérale des Livres Sacrés (Coran et Sunna), voire des traités de fikh ou de philologie ; la « poésie » devenue purement didactique, laudative, satirique..., et la prose un jeu subtil de mots rythmés. Dans tous les domaines, la lettre a tué l'esprit.

par

Mohamed Aziz LAHBABI

3. — A ce transfert du centre de gravité des échanges économiques, il faut ajouter un autre facteur des plus importants, celui que M. Mathieu (1) résume si bien en affirmant que « le retard économique et technique des pays musulmans sur l'Occident chrétien, appelé à s'aggraver si rapidement du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle, est largement dû à la course chrétienne dont une étude quantitative permettrait de dégager le rôle de frein, et mieux, « d'inhibiteur » pour la vie de l'Islam méditerranéen » (2).

Comme toutes les catastrophes, la *décadence* des peuples est une notion difficile à préciser : on l'observe, la décrit, l'analyse, mais jamais on ne peut l'expliquer complètement.

De tous temps, dans l'Islam, des réformateurs, de tendance « salafite » se sont efforcés, avec plus ou moins de bonheur, de remédier à cette situation. Encore de nos jours, et pour ne rappeler que ceux du Maghreb, il y a en Algérie l'Association des Ulama, avec comme animateurs Ibn Bâdis d'abord et Al-Ibrâhîmi ensuite. Au Maroc, la *salafia* connaît depuis une trentaine d'années un rayonnement appréciable, grâce à l'« Ecole de Ben Larbi ». Forte personnalité, à la fois politique et religieuse, Ben Larbi Lalaoui, comme les sages de l'Antiquité, préfère à la *dahwa* écrite, l'enseignement par l'exemple de sa vie et par la discussion. Doué d'un pouvoir étonnant de l'ironie, qui fait penser à Socrate, et d'une vaste érudition, il use souvent d'un ton à la fois noble et sarcastique, convaincu et convainquant. Ses disciples militants sont nombreux : Allal Al-Fâssi, Ibrahim Al-Kettâni et Abdelaziz Ben Dris sont parmi les plus notoires. Le premier est en passe de devenir un théoricien de la *salafia*. Il a publié un ouvrage, *An-Naqd-Adh-dhâti* (l'Autocritique) (3) où se manifeste un effort vigoureux pour l'approfondissement et la réforme de l'Islam, dans une perspective comparative, face au capitalisme et au communisme. Il y a même, chez Allal Al-Fâssi, une certaine tendance « personneliste » et communautaire. Il

essaie, comme il l'indique dans la préface, de repenser l'Islam dans la conjoncture moderne en cherchant avant tout, non pas à exposer des idées, mais à tracer une méthode de pensée.

Cependant, malgré toutes les tentatives des réformistes, le *Wahhabisme* au Hijâz, *Le mouvement du manâr* en Egypte, et plus récemment celui des Frères Musulmans, les Ecoles de Ben Bâdis en Algérie et celle de Ben Larbi au Maroc etc., les résultats ont été bien en-deça des intentions. Le pourquoi de ce demi-échec demande à être étudié à part, ici nous ne pourrions nous y arrêter sans déborder notre sujet.

Demi-échec, tant en Occident qu'en Orient, vécu et reconnu par les hommes politiques, par les savants, mais aussi par les philosophes et par les réformateurs religieux. Il a été d'autant plus cuisant et profondément senti que ce qui était handicap insurmontable il y a des siècles ne devrait plus l'être aujourd'hui où le progrès, aussi bien dans les sciences de la nature et de l'homme que dans les techniques, nous pourrions d'un champ d'action et de forces jamais soupçonnées auparavant. C'est c'est la théorie, le principe.

Or, qu'observons-nous dans la pratique ? Un fossé bien profond entre le domaine de la morale et celui de la connaissance. Il arrive souvent que « l'homme de bien » soit un ignorant sur le plan intellectuel, et inversement, l'intellectuel un homme sans moralité. Toutefois, bien qu'animé des meilleures intentions, l'agent moral peut être amené à commettre des erreurs graves au nom d'une morale mal comprise (ce qui n'exclut pas les trop nombreux crimes commis, quotidiennement, par les intellectuels) (4).

Pour éclairer les intentions de l'agent moral, un minimum de culture s'impose à tous ; c'est un devoir, mais aussi un droit. Comme toutes nos actions se passent dans une atmosphère sociale à trois dimensions, spirituelle, intellectuelle et matérielle, une civilisation véritable consistera à universaliser la morale sur des fondements culturels et, simultanément, à moraliser la culture. Par ce double mouvement, nous réaliserons l'humanisme authentique, militant et intégral dont le personnelisme aujourd'hui est la propédeutique. La civilisation personneliste veut « allier la passion de la vérité à celle de la justice, former des hommes qui tiennent également du savant et du militant » (5).

(à suivre)

(1) Jean Mathieu, *Trafic et prix d'homme...*, in *Annales*, n° 2, 1954, p. 157.

(2) Nous rappelons que la *course*, vaisseaux (de corsaires) armés par des particuliers, étaient autorisés, et quelques fois appuyés, par l'Etat dans leurs expéditions, « la guerre de course ».

(3) Le Caire, 1952.

(4) Le savoir est condition nécessaire de la morale, il n'en est pas la condition suffisante.

(5) Domenach, art. cité, p. 163.

PROCHAIN ARTICLE :

Vers une civilisation
du travail

VIVE LA LIBERTE !

Je suis né pour t'épouser
O mystère sans nom
Santé de l'âme
Source de la vie
Et force d'être

LIBERTE

Nous brûlons de tes flammes
mais vivons pour toi
Pour toi embrassons le trépas
et arrosons de notre sang
ton parterre

LIBERTE

Dans son hymne exalté
tout un peuple soulevé
de son courroux bleu et fier
comme par enchantement fit résonner
l'éther
en acclamant ton auguste nom retrouvé

LIBERTE

Ton nom sacré
couvre toutes les pages nues

Ton nom magique
fait battre nos cœurs à l'unisson
Ton nom divin
rend la clarté aux astres moisés

LIBERTE

Ton nom est rude et lourd
Nous adoucirons ton nom
d'affection et d'amour
Et abrégerons la nuit qui l'entoure

LIBERTE

Ton nom odeur citron
couleur orange
et goût de dattes
convertit en mousse l'orage

LIBERTE

Voici pour nid bien large
le cœur d'un peuple allier
Rouge d'allégresse
il te rend hommage
sous le regard d'une lune en liesse

LIBERTE

On a pu se servir
de ton nom avili
pour humilier pour asservir
Au nom de ton nom béni
nous respirons la vie

LIBERTE

Avec nos larmes chaudes
nous avons lavé du marbre
poli par notre cœur qui gronde
Avec notre sang
nous y écrivons
pour la servitude une épigraphe
Et l'ère nouvelle portera en épigraphe :
Pour un peuple maître de son destin
dans la splendeur exquise
d'un glorieux printemps serein
Et à nouveau conquise
Voici la LIBERTE

Les supôts de la lune noire
se croyant éternels
voulurent briser ta voix
faire taire tes battements d'ailes

et ensevelir ton nom aimé
sous les cendres des jours défuntés
Mais ces bardeurs infâmes
par bonheur se sont cassé le nez
dans le crime
de lèse - LIBERTE

Cependant les vaillants preux
se couvrent le front de lauriers
et te tendent les bras
qui ont brisé les chaînes
et chassé le fantôme Arafâ
Ils se tiennent debout
le regard fixe et fier
pour extorquer en chœur
ton nom
toi la dignité de l'homme
toi le secret du monde
toi LIBERTE

Immuoz du Kanda-

13 août 1951.

M.-A. LAHBABI

HATES

asse du Maroc

phosphates, en tant qu'ins-
titution, mais cette forme
à l'Etat plus d'initiative
phosphates.
Nord-Africain pour la vente
Tunisie et du Maroc nous

semble dépassée. Vis à vis de ce comptoir le Maroc devra
être plus soucieux de ses intérêts et marquer qu'il n'est
plus un pays sous protectorat mais un Etat indépendant.

« Démocratie » se fait un devoir de présenter les rich-
esses du Maroc à ses lecteurs et consacrer à l'avenir
différentes études à nos richesses minières.

« DEMOCRATIE ».

CHERIFIEN

il n'a pas de tarifs pré-
férentiels.

le O.C.P. possède un Conseil
d'Administration, appelé Comité Tech-

commissaires techniques et finan-
ciers, mise en valeur et à l'exporta-
tion compte des résultats ; il
de l'exercice (réserves, divi-
dende...).

l'autour du Président, les

Ministres des Finances, de la Production Industrielle et des Mines,
des Travaux Publics et le Directeur général ; c'est un véritable
comité de direction, facile à réunir, au fonctionnement souple ;
constamment tenu au courant des affaires importantes, il peut,
à tout moment, prendre des décisions urgentes à préciser ou
orienter la politique générale de l'Office.

L'O.C.P. possède donc un caractère très spécial : ni « office »
au sens courant du terme, ni domaine public ou privé de l'Etat,
mais bien une société privée, appartenant entièrement à l'Etat.

Après 35 ans de fonctionnement, on peut avancer que la
réussite de l'Office a pour principales causes la richesse des
gisements qu'il exploite et la souplesse de fonctionnement que lui
confère son statut propre.

GENTIL (Gantour)

RIQUE
nabou n° 35.
y = 188.
au Sud-Est.

lafi.

de l'Oum er
me le flanc
constituée par
Dulad Cherki
ment par les
à ses termi-

niveau de cou-

VEL

re statut du
au 1^{er} mars
embauchés

es la promo-

rétaïl et res-
gérie du per-
formement est

va marocaine
2000 environ,

... 9.000
... 2.500
... 280
... 120

ationnelle le
des quatre
accueille spé-
l'peut passer
des vacan-
avoir satis-

oporie deux
égorie infé-
se faisant
aciennté de
ant être ré-
as particu-
les autres

ches phosphatées continues, séparées par des
intercalaires plus ou moins stériles, marneuses
ou calcaires.

L'ensemble de la formation, s'étageant du
Crétacé Supérieur à l'Eocène Inférieur, atteint
une puissance de quelques dizaines de mètres.

Les couches sont subhorizontales avec un léger
pendage de 10 m/m. par mètre vers le Sud.

La couche en exploitation affleure au pied de
Collines ce qui a permis de placer les recettes
directement dans les affleurements.

CARACTERISTIQUES DU GISEMENT

— Couche : 100 kms de bordure Nord sur
1 km., 5 de profondeur moyenne et à 1 t., 5
au m2.

— Pendage : 1 cm. par mètre vers le Sud
affecté localement par des nombreuses irrégu-
larités. Les plus forts pendages ne dépassent
guère 10 cm. par mètre.

— Mur : mur de calcaire phosphaté de 20 à
50 cm., reposant sur une couche de silex de
30 cm. à 1 m. d'épaisseur. Toit formé par un
banc de calcaire à cardium, de 20 à 50 cm.

MINERAI

Bien que se présentant sous le même aspect
que celui de Khourigba, le minerai de Louis
Gentil en diffère notablement par un teneur
plus faible en phosphate tricalcique, moindre
friabilité en place et une teneur en eau moins
élevée (13 à 14 %).

La teneur moyenne en phosphate tricalcique
sur matière sèche est de 70 % environ. C'est
un gisement à moyenne teneur mais qui paraît
être un des plus gros du monde.

Teneur moyenne du tout venant : 69 %
Teneur moyenne des concentrés : 70 %
Teneur moyenne des stériles : 50 % environ

RESERVES

à vue : 59.000.000 T.
Probables : 10.000.000 T.
Possibles : Indéterminables en raison de l'éten-
due du gisement.

TRAITEMENT DU MINERAI - LAVERIE

Le phosphate tout-venant est humide et mé-
langé de stérile plus ou moins menu, échappé
au triage du chantier. Pour en faire un produit
marchand, il faut enlever la majeure partie de
ces impuretés ; ce sont les buts successifs des
traitements mécaniques — criblage et séchage —
qu'on lui fait subir.

Le phosphate est criblé avant et après sécha-
ge. Le criblage du phosphate humide a pour
but d'éliminer les stériles les plus gros qui se-
raient dangereux pour les appareils de manu-
tention et gênants pour les opérations suivantes.

Le phosphate est ensuite séché dans des fours
et criblé sur des grilles assez fines éliminant
les stériles de quelques millimètres de dimension.

Le phosphate traité est stocké et chargé sur
des wagons à voie normale.

LE COMPTOIR NORD-AFRICAIN DES VENTES HISTORIQUE

Le 22 mars 1942, une loi de l'Etat Français
invitait les producteurs de phosphate dont les
mines sont situées en Afrique du Nord à consti-
tuer entre eux un comptoir de vente en com-
mun afin de mieux orienter, coordonner et, dans
toute la mesure du possible, développer leurs
ventes avec le maximum de profit pour chacun
d'eux.

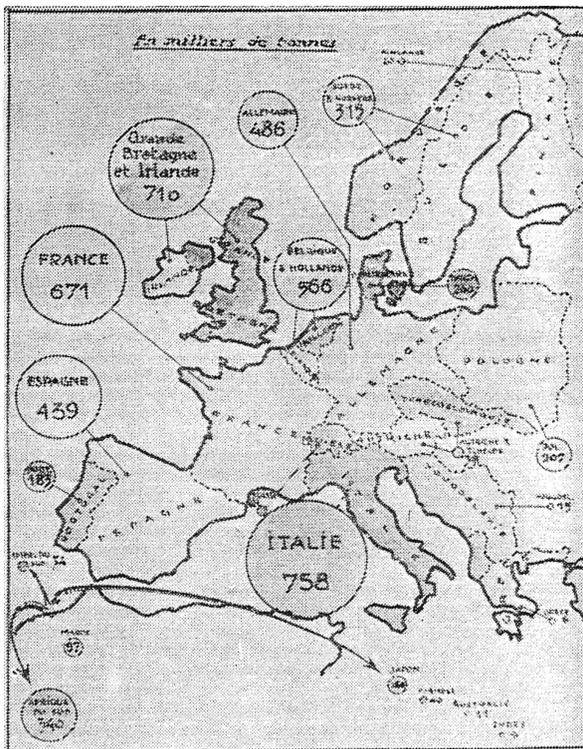
Dans ce but l'Office Chérifien des Phosphates
et les sept Compagnies Phosphatières exploitant
les gisements de phosphate d'Algérie et de Tuni-
sie se mirent d'accord pour décider de créer
une société appelé « Comptoir des Phosphates
de l'Afrique du Nord » qui fut constituée en
août 1942.

FORME DE LA SOCIETE

Le Comptoir des Phosphates de l'Afrique du
Nord (C.P.A.N.), dont le siège social est à Paris,
19, rue Hamelin, est une société anonymes.

On peut noter ici que l'O.C.P. est actionnaire
du C.P.A.N. uniquement en sa qualité d'entre-
prise exploitant de mines, absolument dans les
mêmes conditions et au même titre que les socié-
tés privées algéro-tunisiennes sans qu'il soit
fait mention du caractère étatique qu'il possède
par ailleurs. Il en est de même pour la Con-
vention, dont il sera parlé plus loin, où il apparaît
seulement, ainsi que les autres sociétés, comme
étant à titre privé l'un des participants à une
entente entre producteurs. Ceci a une impor-
tance, moins négligeable qu'on pourrait le pen-
ser, sur le plan commercial, tant vis-à-vis des
acheteurs que vis-à-vis de producteurs d'autres
pays, aujourd'hui étrangers à l'entente mais
avec lesquels on pourrait être conduit à conclure
des accords. (C'est ainsi qu'il est très probable
que la Société des Phosphates du Bénin, quand
elle aura commencé l'exploitation des gisements
du Togo, à très haute teneur, 82 à 84 %, de-
mandera à participer au Comptoir). En ce qui
concerne la concurrence il faut rappeler le dif-
férend qui a opposé l'Office, dans le passé,
aux Producteurs Américains et au Gouverne-
ment des U.S.A. ; différend qui avait entraîné
un procès long et coûteux ; les arguments invo-
qués par la partie adverse étaient essentielle-
ment basés sur le fait que l'O.C.P. propre ven-
deur de son phosphate et, d'autre part orga-
nisme d'Etat, était, en raison de cette qualité,
accusé de faire du dumping pour le compte du
Gouvernement Chérifien.

(Voir la suite en page 11)



Exportations 1955

LES PHOSPHATES DANS LE MONDE ET AU MAROC

Production 1955.	(en tonnes)
Maroc	5.350.000
Algérie	750.000
Tunisie	2.100.000
Etats-Unis	14.000.000
(dont exportations)	1.500.000
Monde entier	30.000.000

LES PHOSPHATES AU MAROC

Répartition des exportations en 1955		(en milliers de tonnes)
Italie	800	
Grande Bretagne	700	
France	680	
Espagne	560	
Benelux	500	
Total		3.240
Allemagne	400	
Afrique du Sud	350	
Suède et Norvège	340	
Total		1.090
Pologne	225	
Portugal	200	
Danemark	200	
Japon	115	
Total		840
Amérique du Sud	50	
Formose	40	
Suisse	40	
Autriche et Tchécoslovaquie	40	
Yougoslavie	25	
Grèce	10	
Total		205
Total général		5.375
Consommation marocaine		100

IMPORTANCE DES PHOSPHATES DANS LE TRAFIC PORTUAIRE :

Casablanca	63 %
Safi	86 %

IMPORTANCE DES PHOSPHATES DANS LE REVENU DE L'ETAT

1955. comme dividende pour 1954	7 milliards
comme impositions	3 »

Total 10 milliards
Budget marocain : 96 milliards.
Recettes provenant des phosphates : 10 %.

Les bienfaits du Gouvernement homogène !

L'indépendance acquise et reconnue, un gouvernement fut constitué, le premier gouvernement de l'ère nouvelle, dans lequel toutes les tendances de l'opinion étaient représentées.

Peu de temps après la constitution de ce gouvernement, une fraction de la population, qui n'était elle-même qu'une partie de la bourgeoisie, mais qui prétendait représenter le pays tout entier, réclama un gouvernement « homogène »...

Afin d'arriver à ses fins, elle accusa l'ancien Ministre des Finances d'incapacité, lui reprochant l'augmentation du prix de l'essence et celle des impôts.

Elle accusa aussi le Ministre du Travail de n'avoir pas su fournir du travail aux chômeurs.

Elle affirma que, le jour où le « gouvernement homogène » serait constitué, tout irait pour le mieux pour le plus grand bonheur de tout le monde, dans l'Empire fortuné !...

Le Gouvernement homogène fut constitué. La prospérité doit donc régner au Maroc, les impôts doivent baisser, l'essence doit diminuer, le chômage doit être supprimé ?...

Non !...

Le chômage s'accroît chaque jour, le prix de la vie monte en flèche, l'essence devient un produit de luxe, on nous annonce de nouvelles taxes, de nouveaux impôts, directs ou indirects, et les

caisses de l'Etat sont désespérément vides !

Malgré la propagande intensive faite par les Ministres homogènes, le peuple marocain commence à se demander avec inquiétude si réellement il n'est pas au bord de la catastrophe.

Afin de sauver les apparences, nos Ministres nous promettent homogènement des réformes, des réformes qui doivent remédier à tout, mais ils n'en mettent aucune en application.

Incapables de créer, ils « inaugurent », à tour de bras, afin de faire croire que les œuvres qu'ils inaugurent sont leurs, alors qu'elles sont le fruit du travail de leurs prédécesseurs. Probablement espèrent-ils que ces inaugurations leur permettront de garder leurs précieux portefeuilles. Mais le peuple en éveil sait juger.

Ils affirment dans leurs discours que si tout ne va pas parfaitement bien, c'est parce que les capitaux ne s'investissent pas à une cadence suffisamment rapide dans notre pays... Mais qu'attendent-ils donc, eux qui prétendent avoir la confiance du peuple, pour lui demander d'investir ses capitaux, de créer des usines, de fonder des coopératives ?

Sont-ils incapables de comprendre que pour que les capitaux étrangers viennent s'investir au Maroc, il faut tout d'abord que les capitaux marocains y soient investis eux-mêmes en premier lieu ?

Je ne peux le penser, car ces Messieurs sont des hommes d'affaires, pour qui les affaires n'ont pas de secrets.

Si les Marocains n'investissent pas leurs capitaux

au Maroc, pire, s'ils exportent leurs capitaux à l'étranger, ne serait-ce pas tout simplement parce qu'ils ne font aucune confiance au Gouvernement ? Comment veulent-ils alors que les étrangers fassent confiance à ce gouvernement ?...

Pendant les années de lutte et de souffrance, alors que les misérables se battaient pour l'indépendance, ne reculant devant aucun sacrifice, ces bourgeois faisaient des affaires, et accumulaient des capitaux.

Ils ne participaient pas à la lutte, leurs mains étaient trop sensibles, mais ils encourageaient les pauvres à se battre.

Lorsqu'enfin l'heure de la victoire eut sonné, lorsque ceux qui avaient combattu, lutté, souffert, crurent qu'ils allaient avoir droit à une vie un peu plus heureuse, à un peu plus de justice, à un peu de travail, ils se sont aperçus que la victoire n'avait profité qu'à une petite minorité.

Des hommes courageux se levèrent, pour lutter contre cet état de chose, tels que le Docteur Omar Drissi et le Professeur Abdelwahad Laraqui.

ILS FURENT TUES !...

D'autres voulurent, malgré les risques, continuer dans la voie qui leur avait été tracée par ces morts, tels que Brahim Ouazzani, Abdeslam Toud.

ILS FURENT ENLEVÉS ET SONT TOUJOURS DANS LES CAMPS DE LA MORT.

Que ceux qui sont responsables de ces crimes sachent bien que, quoi qu'ils puissent faire nous n'accepterons jamais qu'une poignée de profiteurs impose sa loi au peuple marocain. Si un certain clan joue au plus malin et veut confisquer la victoire du peuple marocain à son profit, qu'il fasse attention, le peuple marocain reste vigilant, il reprendra la lutte si on veut le frustrer des conquêtes pour lesquelles il a fait les plus grands sacrifices.

Abderrafih IDRISSE. Fex

PAS DE PARDON POUR LA FRANCE

(LETTRE A M. MASCHINO)

Vous n'avez pas, Monsieur à demander pardon pour la France. Nous ne l'accusons pas, nous ne la haïssons pas, bien au contraire.

Le préfet Lambert assassine au nom de la France ? C'est un piège grossier.

Il assassine au nom de ses intérêts, c'est facile à comprendre pour tout nationaliste moyennement doué.

Le ciel aidera votre patrie — qui est bien un peu la nôtre aussi — si nul ne désespère d'elle, et surtout si, vous universitaires d'Afrique du Nord, vous ne désespérez pas d'elle.

Lorsque nous étions en 3ème, il y a 6 ans, au Lycée de Rabat, notre professeur d'histoire nous avait recommandé (à nous tout spécialement, car nous étions, chose extraordinaire pour l'époque, deux élèves marocains dans sa classe) de NE PAS CONFONDRE LE VRAI VISAGE DE LA FRANCE AVEC CELUI DES « MARCHANDS DE VIN ».

Avec le recul, je dois reconnaître que ces simples mots avaient fait une profonde impression sur mon esprit de Lycéen puisque, aussi bien, par le simple fait de cette distinction, j'ai pu, sans difficultés, me garder de la haine jusqu'à maintenant.

Faites appel au sentiment de la justice chez vos élèves, mes jeunes compatriotes, aidez-les à distinguer le vrai visage de votre combien belle patrie, un jour ils vous en seront infiniment reconnaissants.

Vous verrez que là où, dans leur cœur, ils auront accroché la France, elle sera bien accrochée.

J'en parle, Monsieur, en connaissance de cause.

Cordialement votre,

M. BEN EMBAREK.
Cité Universitaire - Paris XIV

Servir le peuple et non s'en servir

Un certain jour de l'an 1956 à Marrakech un distingué leader, probablement échauffé par les nombreux verres de thé absorbé, et réconforté par les pâtisseries mangées, déclarait :

— Notre programme ne doit pas rester encre sur papier !... Qu'on l'applique, il y va du bonheur du pays !

La comédie ayant ainsi débuté, peu à peu elle tourne au drame les crises s'élèvent et les farces coulent.

— Ne vous déshonorez pas en empruntant des milliards à la France, crieait l'orateur. Emprunter, c'est vendre notre indépendance !...

Le disque remonté se vida à fond :

— Il n'y aura pas d'indépendance réelle pour le Maroc tant que l'Algérie elle aussi ne sera pas indépendante.

Arrivant le passage réservé à la solution de la crise économique que traverse le pays :

— Il faut confisquer les biens des féodaux, etc., etc...

Quelques semaines plus tard, la fièvre montait, car les leaders Algériens venaient d'être kidnappés par la police française.

— Une seule solution ! Un gouvernement de Salut Public ! (suivant l'expression chère à Mlle Christiane Darbor).

Les jours passent... Une joie immense envahit (ou doit envahir) le Maroc, un nouveau gouvernement est constitué, homogène, celui-là.

Le Ministre des Affaires qui nous sont (totalement) étrangers, avant de réintégrer le Maroc nous câble :

— Pas de négociations possibles avec la France tant que les invités de Sa Majesté n'auront pas été libérés.

A qui pensait-il s'adresser, pour obtenir cette libération ? Au Tribunal international de La Haye ?... A l'O.N.U. ?... ou bien tout simplement à personne et nulle part ?

Cinq longs (et tristes) mois ont passé... Qu'a-t-on fait, pendant ces cinq mois ?

On oublia qu'emprunter c'est limiter l'indépendance du Maroc. On commença par chercher des prêteurs. A-t-on réussi à en trouver parmi la France, l'Espagne et l'Amérique ?

Pour ce qui est des Algériens, on leur interdit (au Maroc), de se réunir, on parla d'eux, timide-

ment, dans les couloirs de l'O.N.U., car on ne voudrait faire aucune peine, même légère, à ce bon M. Pinseau, et, pour satisfaire M. Cabot-Lodge et apprivoiser les dollars, on vota contre la Chine populaire.

La voilà bien, notre politique audacieuse et étrangère : d'une main on brandit le drapeau Algérien pendant qu'on fredonne La Marseille en tendant l'autre main pour toucher quelques milliards de francs.

Pour ce qui est de la crise économique que nos apprentis sorciers devaient dénouer en un tour de main, elle va s'amplifiant. Pourtant il faut dire ce qui est : afin probablement d'alléger les charges qui grèvent notre budget, on a mis à la porte quelques petits fonctionnaires marocains, augmentant ainsi le nombre des chômeurs.

Mais, à propos, où en est-on de la confiscation des biens des féodaux ?... On n'en parle plus, c'était un simple leurre destiné à tromper les campagnards. Peut-être aussi les responsables ont-ils pensé que cela risquait d'amener la confiscation des biens de ceux qui se sont enrichis grâce au Protectorat et aux licences, et que cette affaire risquait de se terminer au désavantage de certains amis...

On avait parlé souvent de la réforme de l'administration.

L'ère des petits cadeaux, des graissages de pattes était terminée, finie, car les nouveaux fonctionnaires, ceux de l'ère nouvelle, étaient intègres, scrupuleux et désintéressés. Mais que font donc alors tous ces gens qui s'entassent près des maisons des Caïds, pliés sous le poids de couffins qu'ils traitent avec eux et qui sont pleins de pains de sucre, d'huile, de miel, de beurre. Pour qui sont ces dindons ou poulets portés à bout de bras ?

Les mauvaises habitudes ne sont pas perdues...

Rien ne serait donc changé, depuis la formation de ce prétendu gouvernement de Salut Public ?

A quand la nouvelle crise pour constituer un gouvernement plus homogène, réalisateur de projets audacieux, créateur de bien-être et de justice ? Mais croyez-moi, cette expérience que nous vivons et qui est catastrophique a édifié le peuple. Il n'écoulera plus les faux prophètes qui n'ont pour ambitions que la course aux portefeuilles.

Le peuple veut être servi il n'a accepté plus qu'on se serve de lui.

Nahmy MOHAMMED.

LES PROBLEMES SAHARIENS

Des événements d'une importance exceptionnelle, sur le plan économique, se produisent à nos frontières. Nous ne pouvons les ignorer, ni nous en désintéresser.

Sur cette carte, nous avons reporté le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et au sud, le vaste ensemble saharien, l'O.C.R.S. (Organisation Commune des Régions Sahariennes) institué par une loi française en date du 10 janvier 1957 qui stipule dans son article 1 : « Il est créé une « Organisation Commune des Régions Sahariennes » dont l'objet est la mise en valeur, l'expansion économique et sociale des zones sahariennes de la République française, et à la gestion de laquelle participent l'Algérie, la Mauritanie, le Soudan, le Niger et le Tchad » ; et dans son article 3 : « L'O.C.R.S. a pour mission de rechercher éventuellement l'adhésion des territoires limitrophes ». Clause qui s'applique ainsi qu'il apparaît sur notre carte, aux trois pays indépendants voisins : Maroc, Tunisie et Libye. Telle est la thèse française.

A ce jour, qu'a-t-on découvert dans le Sahara ?

PETROLE

Il existe quatre zones de prospection attribuées :

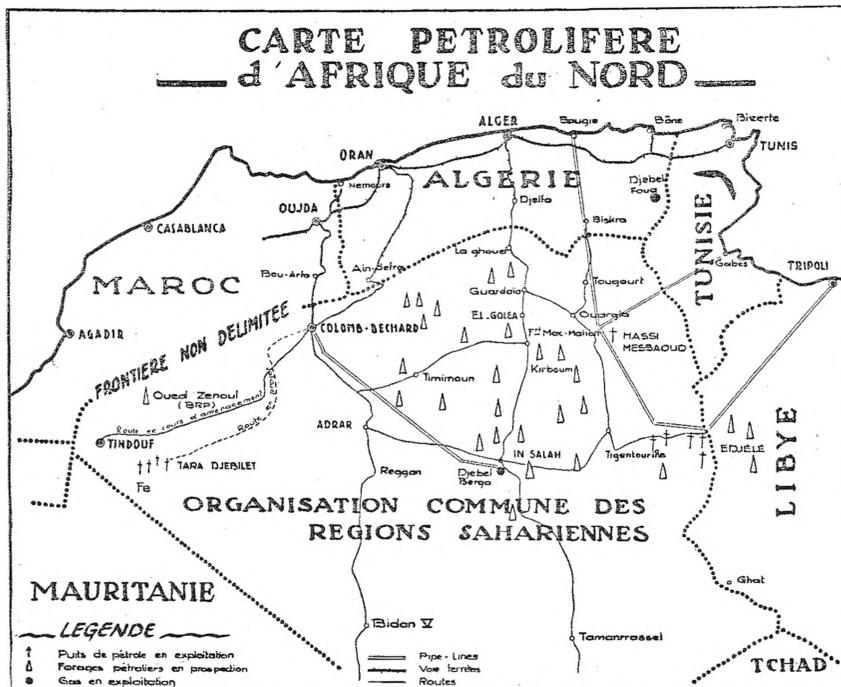
1) — à l'ouest de la ligne Colomb Béchard-Bidon V, ou B.R.P. (Bureau de Recherche Pétrolière) émanation de l'Etat français.

2) — au nord de la Timinou-Hassi Messaoud (inclus), à la C.F.P.A. (Compagnie Française des Pétroles Algérie).

3) — entre cette ligne et la ligne In Salah-Edjelé (exclus), à la C.P.A., (Compagnie des Pétroles en Algérie), appartenant pour 2/3 au groupe Royal Dutch-Schell et pour 1/3 à des sociétés françaises.

4) enfin au sud de cette ligne, à la C.R.E.P.S. (Compagnie de Recherche et Exploitation des Pétroles au Sahara), appartenant pour 1/3 au groupe Royal Dutch-Schell et pour 2/3 à des groupes français.

La C.F.P.A. (2) a déjà découvert un gisement d'une puissance considérable à Hassi



Messaoud à une profondeur de 3.000 mètres.

La C.R.E.P.S., (4) un gisement non moins considérable à Edjelé et Tigentourine, celui-ci à très faible profondeur (400 m.) et produisant un pétrole à peu près pur et utilisable sans raffinage dans les moteurs diésels.

L'évacuation de ces pétroles est prévu au moyen de pipe-lines (voir carte) dont l'aboutissement probable est Tripoli (Libye), Gabès (Tunisie) et Bougie (Algérie).

En outre, la C.R.P.S. encore (4) a découvert au sud d'In Salah, au Djebel Berga, une importante poche de gaz.

L'ampleur des gisements de pétrole déjà découverts est telle que l'on admet qu'ils suffiront au ravitaillement de l'Europe des six dès 1960. Sans aucun doute, d'autres gisements seront découverts, notamment dans la partie centrale et dans la région libyenne voisine d'Edjelé, ou la Standard Oil américaine travaille activement.

INDUSTRIALISATION

Les projets d'industrialisation du Sahara et de l'Algérie sont basés sur la découverte du pétrole, bien entendu, mais il faut faire la distinction entre l'huile d'Hassi Messaoud-Edjelé et le gaz du Djebel Berga.

L'huile sera exportée par pipe lines sans autre bénéfice pour la région que des royalties, comme cela se produit en Irak, Iran et Arabie Séoudite, et sans doute la création d'une raffinerie à Bougie (Algérie).

Il en va tout autrement pour le gaz qui permet d'implanter :

1) — une importante industrie chimique, pour laquelle une société suisse et une société française ont commencé leurs études. La première à partir du sel et du gaz, la deuxième à partir du charbon et du gaz ; or, sel et charbon existent à Béchar et le gaz serait amené par pipe-line du Djebel Berga.

2) — une non moins importante industrie métallurgique et de traitement des minerais : fer de Tindouf, manganèse, plomb, cuivre et autres minerais découverts dans cette région.

INCIDENCES SUR L'ECONOMIE MAROCAINE

Jusqu'à ce jour, il n'a pas été découvert de pétrole à proximité de nos frontières, malgré les recherches effectuées au N.E. de Tin-

dout à l'oued Zemoul, mais le Maroc est intéressé par deux faits :

1) — la découverte du gisement de fer de Tindouf, d'importance mondiale, dont le débouché naturel sur la mer est le port d'Agadir.

2) — la création du centre industriel de Colomb Béchard où pourront être traités nos minerais de fer (Djebel Ougnat), très riches, de cuivre (Taouza), de manganèse (Bou Arfa) et tous les autres minerais non encore exploités que recèle le Grand Atlas dans cette région.

Ainsi les recherches dans le Sahara sont des plus fructueuses et les techniciens du pétrole estiment les réserves du pétrole de cette mer de sable au 1/4 des ressources mondiales.

Le Maroc puissance saharienne par excellence doit s'orienter activement vers le Sahara marocain pour le prospector sérieusement et y délimiter ses frontières naturelles et historiques.

D'ailleurs parmi les questions que la délégation marocaine a fait mettre à l'ordre du jour des négociations franco-marocaines figure la question des frontières.

Nous estimons qu'il est urgent que nos frontières méridionales soient délimitées et ce dans le plus bref délai.

Pour ce qui est de nos frontières de l'Orient nous attendons la libération de nos frères algériens pour traiter avec eux en famille de ces tracés que le colonialisme nous avait arbitrairement imposés.

Nous ne manifestons là aucun esprit impérialiste quoi qu'en disent certains individus mal intentionnés.

Nous sommes animés de bonne volonté et lorsque le Maroc aura retrouvé ses frontières il est prêt à collaborer avec les techniciens et les capitaux étrangers à l'exploitation des richesses du Sahara.

RECTIFICATION

Dans l'article intitulé « Constatations », au paragraphe « Quelques Faits », le lecteur voudra bien lire :

« Celui de l'une des annexes de la circonscription des Abda » au lieu de « celui de la circonscription des Abda ».

Mohammed HAJJAM

Scandale à Ouézzane

L'article paru dans le dernier numéro de « Démocratie », et portant ce titre a suscité de vives réactions.

Qu'il soit bien entendu que lorsqu'il est question, au premier paragraphe, des « juges marocains » ignares et incompetents, c'est des Caïds et Khalifats qu'il s'agit d'une manière générale, ces fonctionnaires d'autorité, du fait de la non séparation des pouvoirs, rendant la justice.

Afin qu'il n'y ait pas de possibilités d'erreur, nous croyons utile de préciser ce point de détail qui nous semblait compréhensible par le contexte, car il n'a jamais été dans nos intentions d'attaquer les « véritables juges » dont les qualités sont généralement indiscutables et dont la compétence est reconnue.

A la fin de l'article, le nom de M. Mouline a été cité à tort, alors qu'il s'agissait de M. Ben Gueddour. C'est ce dernier qui fut incarcéré dans une cellule de un mètre cinquante sur deux mètres, après avoir été enfermé pendant huit jours chez le Caïd d'Ouézzane.

Pour ce qui est de M. Mouline, il fut bien procédé chez lui à des perquisitions illégales, de même qu'il en fut fait à la mosquée voisine de son domicile.

Nous espérons que grâce à ces précisions, nos lecteurs pourront rectifier d'eux-mêmes.

T. O.

MISSION de la JEUNESSE dans le Maroc Indépendant

Une conférence de M. Ahmed BENSOUDA



M. Bensouda ancien ministre de la Jeunesse et des Sports a donné, dimanche 3 courant, dans les salons de l'hôtel Marhaba, sous les auspices de l'association « Union Marocaine de la Jeunesse Démocratique », une conférence qui a été suivie par une assistance aussi nombreuse qu'enthousiaste.

Le sujet de la conférence « Mission de la Jeunesse dans le Maroc indépendant » a été traité avec une grande maîtrise par le conférencier, familier de tous les problèmes qui concernent la jeunesse.

Dans une partie historique M. Bensouda aborde le rôle de la jeunesse dans les différents états et particulièrement au moment des grandes constructions humaines.

C'est ainsi qu'il donne pour exemple la tradition du prophète Mohammed qui a associé les jeunes à sa mission et qui a confié les commandements les plus importants à des jeunes tels que Ossanat Ben Zaid, Abdellah Ben Abbas, Abdallah Ben Omar etc...

Il cite aussi l'exemple des grandes révolutions et particulièrement la Révolution française et aborde enfin la période du protectorat au Maroc pour parler de ceux qui ont organisé la résistance du début tel que l'émir Abdelkrim. Dans un développement fort documenté le conférencier aborde le rôle de la jeunesse dans la naissance du mouvement national marocain.

Il parle en connaisseur intime de toute l'histoire du mouvement nationaliste à partir de 1930 et décrit avec émotion la formation des premières cellules à l'Université Karayouine et la collaboration qui s'établit entre les jeunes de formation traditionaliste et de formation moderne en vue de définir une méthode de travail et un programme d'action pour le mouvement nationaliste réformiste.

POUR UNE SAINTE EVOLUTION

J'ai suivi avec un grand intérêt, et ceci depuis l'apparition de votre journal « Démocratie », la page que vous avez réservée à la femme marocaine. Permettez-moi, Monsieur le Directeur de vous remercier de cet intérêt que vous nous portez.

Nous avons en effet vraiment besoin de l'aide de votre journal.

Parmi les sujets qui ont été traités jusqu'ici dans « Démocratie » beaucoup m'ont intéressée, car presque tous se rapportent aux problèmes de l'heure et de la révolution qui s'opère dans la vie des femmes de notre pays.

C'est un grand honneur pour moi d'écrire dans votre journal et d'être du nombre de celles de mes compatriotes qui ont pris les devants pour affirmer leurs opinions avec courage et sincérité et qui expriment pour la plupart celles de toutes les jeunes femmes et jeunes filles marocaines.

Devant ces problèmes qui ont depuis toujours été des obstacles à notre émancipation, si certains parmi nous, veulent aller loin et vite, osant même prétendre disputer les places aux hommes, pour ma part, je trouve que c'est encore un peu tôt, une saine et solide évolution vaut mieux que la précipitation. Je crois que le but essentiel que nous devons rechercher c'est d'abord de faire sortir la femme marocaine de l'ignorance dans laquelle elle est encore prisonnière.

Je sais que c'est un combat dur et de longue haleine, mais je suis certaine que l'on arrivera à d'excellents résultats, avec de la persévérance et surtout beaucoup de bonne volonté.

Pour cela, il est du devoir de chaque fille instruite, de consacrer un peu de son temps à éduquer et instruire, à expliquer et à combattre d'abord chez elle, puis autour d'elle, les croyances en la sorcellerie, et au charlatanisme.

Pour le moment notre travail est là, et non autre part. Et tant qu'il existera dans nos foyers des choses semblables, nous ne pourrions pas dire que nous avons fait notre devoir de citoyennes ; et nous serons encore bien loin de pouvoir écrire l'égalité avec l'homme. Les femmes doivent s'armer pour lutter et elle ne s'armeront que par l'instruction et une saine éducation.

Fatty OUZZANI.

« La jeunesse marocaine à l'époque a décidé de libérer la patrie et elle sera libérée car la jeunesse par son désintéressement, sa force de conviction, son enthousiasme, son dynamisme et son esprit de sacrifice triomphe toujours des difficultés et réalise son idéal ».

A l'aube de la Résistance armée qui prit naissance avec le coup de force contre le trône en août 1953, la jeunesse marocaine a décidé de sauver l'honneur du Maroc, et elle l'a sauvé. Allal Ben Abdellah, Zerktouni, Messaâdi sont des jeunes marocains qui sont de la lignée des grands héros de l'histoire.

« Jeunes démocrates la génération passée nous a tracé la voie du sacrifice elle a libéré le sol national. A vous maintenant de construire le Maroc moderne selon votre idéal de pureté, de générosité et d'humanisme ». Mais pour construire, faut-il encore être en mesure de le faire ?

Deux obstacles s'opposent d'après l'éminent conférencier à cette réalisation : diversité des cultures en présence, d'où hétérogénéité dans la Société marocaine et ensuite étouffement par différents complexes de la personnalité du Marocain.

« Donc deux buts immédiats : unifier la culture marocaine et aider la personnalité du citoyen marocain à s'épanouir. »

Notre camarade Bensouda insiste longuement sur les éléments spirituels disparates et inconciliables qu'on offre en pâture à la jeunesse marocaine.

Il dit notamment :

« Comment voulez-vous créer une unité de conscience nationale ? Comment pouvons-nous unir intellectuellement et moralement notre jeunesse pour affronter dans un même élan la construction du Maroc indépendant, si nos enfants continuent à fréquenter qui les écoles coraniques, qui les écoles libres arabes, qui les écoles musulmanes ou israéliennes, qui les écoles franco-marocaines, qui les lycées français, espagnols ou américains, qui l'Université Karaouiyine, qui les universités modernes ? C'en est trop. Je ne suis pas contre la diver-

sité car elle est la voie vers l'unité, mais la disparité et l'incohérence sont criminelles ».

M. Bensouda traite en spécialiste de la lutte contre l'analphabétisme et voudrait que dans ce domaine les efforts soient tous orientés vers la jeunesse.

« Apprendre aux adultes à lire est une bonne chose, affirme M. Bensouda, mais faut-il encore que les jeunes en âge d'apprendre soient tous scolarisés. Nous ne devons pas disperser nos efforts.

« La jeunesse d'abord et avant tout ».

Comme méthodes à employer pour lutter contre l'analphabétisme, le conférencier après avoir cité les exemples des Républiques Soviétiques, de la Chine, de l'Inde, conseille l'utilisation du cinéma, de la radio et surtout de la télévision.

Il invite le Gouvernement marocain à remettre en marche la télévision au Maroc dans le but de contribuer à l'éducation du peuple marocain.

Puis le conférencier aborde la question de l'épanouissement de la personnalité de la jeunesse marocaine.

Notre camarade Bensouda cite les différentes maladies qui ruinent la personnalité du marocain.

Ignorance, maladie, peur, exploitation des riches, des faux religieux, sorcellerie, charlatanisme, etc., etc...

Après l'examen de chacune de ces maladies psychologiques ou sociales, le conférencier préconise une saine compréhension de la religion musulmane dont l'esprit est d'essence libérale et progressiste et il ajoute : « L'homme image du Créateur sur la terre est infiniment puissant, il n'y a de limite à sa puissance que celle que fixe la volonté divine. L'être humain est créé pour accomplir sa haute mission de création, de progrès et pour se libérer vis-à-vis de la matière. Tout système qui entrave sa création et sa libération est contre nature ».

C'est sur cette péroraison que la conférence de notre camarade Bensouda prit fin, le conférencier fut très longuement applaudi.

LES LIVRES NOUVEAUX

LES LIVRES DE MA VIE

par Henry MILLER
(Gallimard)

Gallimard a publié le mois dernier un nouveau livre de Henry MILLER. L'auteur du « Tropic du Cancer » parle aujourd'hui des livres de sa vie, désignant ainsi les ouvrages qu'il a lus, aimés, qui ont exercé une influence sur son évolution intellectuelle, et contribué parfois à son Education Sentimentale.

Miller est plus présent grâce à ce livre qui d'autre part, nous donne envie de relire des auteurs que nous avons l'impression, en lisant « Les livres de ma vie », d'avoir mal compris et mal aimés et d'en découvrir d'autres, beaucoup d'autres, que Miller nous présente avec sa verve, son insolence et sa brutalité habituelles.

Avec cet appétit de vivre et de jouer que nous lui connaissons, Henry Miller lit les livres qu'il aime, cherche, décortique, critique, blesse, caresse, griffe sans jamais se départir de cette bonté qui est peut-être le fondement même de sa personnalité.

C'est une invitation à la lecture que nous adresse Miller, malgré quelques paradoxes faussement naïfs avec lesquels il prétend vouloir nous dissuader de rechercher dans la lecture, un plaisir quel... seule... la vie peut...

LA SOIF

Roman par Assia DJEBAR
(Julliard)

Assia DJEBAR est une jeune fille Algérienne de 21 ans, qui après avoir fait ses études primaires et secondaires à Alger, prépare actuellement une licence de lettre à Paris. Les parents relativement aisés, Mlle Djebbar grandit dans un milieu très attaché aux traditions de l'Islam. Elle dut même apprendre quelques versets de Coran et d'autres textes religieux pour se plier à la volonté paternelle.

Son héroïne Jédia lui ressemble à plus d'un titre. En France, elle mène une vie plutôt insipide malgré la grosse voiture (offerte par Papa), les cigarettes américaines et les flots de Whisky. Elle est inquiète, elle a SOIF de pureté. Son inquiétude n'a apparemment rien de religieux mais elle n'en est que plus impérieuse.

Ecrit en français dans un style très personnel, le livre de Mlle Djebbar nous autorise à attendre de l'auteur dans ses prochaines œuvres, une plus grande conscience de la condition de la femme Algérienne, moins d'égocentrisme, et surtout moins d'indifférence aux graves questions que se posent les hommes d'aujourd'hui.

Le problème algérien est certainement l'un des plus importants et les plus graves...

PHOSPHATES: Comptoir Nord-Africain des Ventes

(Suite de la page 7)

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

La Société a pour objet principal la vente des phosphates de chaux nord-africains pour le compte des entreprises associées en vue de la vente en commun de leurs produits, toutes opérations de nature à développer cette vente et, d'une manière plus générale, toutes opérations commerciales, financières ou autres se rattachant à son objet principal et susceptibles de le favoriser.

La mission du Comptoir consiste essentiellement à organiser les services de vente, de livraison et de transport des phosphates qui sont vendus par lui pour le compte de ses adhérents, à fixer au mieux les prix de vente en fonction des conditions du marché mondial des phosphates, à assurer la facturation des ventes et l'encaissement des factures et à en répartir le produit entre ses participants.

Accessoirement, le Comptoir a créé un Service Technique, qui lui est propre, destiné à effectuer toutes recherches d'ordre technique jugées utiles, tant dans l'intérêt commun de l'ensemble des participants que dans l'intérêt particulier de l'un ou l'autre d'entre eux, en vue de l'amélioration des produits et du développement de la consommation du phosphate.

Accessoirement encore, le Comptoir a été amené à créer, sous la forme d'une Société anonyme, dont le siège social est également 19, rue Hamelin, à Paris, une société spécialement chargée de traiter tout ce qui concerne l'affrètement des navires, de façon à assurer à ses adhérents le bénéfice intégral des opérations relatives non seulement à l'affrètement des ba-

teaux transportant le phosphate mais encore de ceux qu'il lui est ainsi possible d'affréter pour d'autres objets. Cette filiale a été dénommée « Société de Transports et d'Affrètements Réunis » (S.T.A.R.).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du Comptoir est composé de 10 membres, dont :

- 3 pour le Maroc, représentants de l'O.C.P.
- 3 pour l'Algérie, représentant les Cies phosphatières algériennes,
- 3 pour la Tunisie, représentant des Cies phosphatières tunisiennes
- et le Président Directeur Général du Comptoir, qui est obligatoirement, de convention expresse, une personnalité absolument indépendante des producteurs.

En cas d'empêchement ou d'absence du Président, la Vice-Présidence est assurée, chaque année, à tour de rôle par un producteur de chacun des trois pays de l'Afrique du Nord. Pour l'année 1956, cette Vice-Présidence a été confiée à M. BONDON, Administrateur-Directeur Général de l'O.C.P.

CAPITAL

Le capital du C.P.A.N., fixé à l'origine à un million de francs, a été porté à 2 millions de francs en juillet 1943 et il est divisé en 2.000 actions au nominal de 1.000 francs.

Ce capital est ainsi détenu :

990 actions par l'O.C.P. soit	49,5 %
990 actions par les Compagnies Algériennes et Tunisiennes, soit	49,5 %
20 actions par le Président Directeur Général, soit	1 %

CONVENTION PHOSPHATIERE

De même qu'ils créaient le Comptoir, les Producteurs adhérents, actionnaires du C.P.A.N., passaient entre eux une convention, dite Convention Phosphatière, à l'effet principal de fixer les règles de fonctionnement du Comptoir, et la répartition des tonnages suivant des contingents de principe déterminés.

Cette Convention, en date du 18 août 1942, offrait la possibilité d'être révisée dans l'année suivant la date de cessation des hostilités.

Au nom du Maroc, l'O.C.P. a demandé en temps utile à faire jouer cette clause de révision.

Après de longues discussions, une nouvelle Convention, se substituant à la précédente, a pu être signée le 15 octobre 1946.

La Convention de 1946, valable à compter du 1er janvier 1946, avait été faite pour une première durée de 5 ans. Ayant donné toute satisfaction, elle a été renouvelée pour une seconde période de 5 ans, puis pour une nouvelle période de même durée. Elle est donc actuellement en vigueur jusqu'au 31 décembre 1960 et sera renouvelée par tacite reconduction pour une égale période de 5 ans, à moins de dénonciation donnée par l'une ou l'autre des parties contractantes avant le 31 décembre 1958.

Les accords ainsi passés pour 5 ans constituent pour cette période la charte du Comptoir. Ils ne peuvent être modifiés par personne, sauf dans les formes prévues à la Convention et le même, c'est-à-dire par dénonciation avec 2 ans de préavis. Il est bien entendu que, même dénoncés, ils continueraient à produire leurs effets jusqu'à l'expiration du terme convenu, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1960 au minimum.

Il n'est plus possible de se taire, il n'est plus possible d'accepter. L'heure du refus sonne au clocher des cathédrales de Liberté, il faut proscrire devant toutes les nations le génocide entrepris en Algérie, car la conscience des hommes libres souffre dans sa chair des crimes perpétrés en Algérie par ce gouvernement dit socialiste dont les éternels quart d'heures sont des années de massacre aveugle. Nos ministres osent sourire devant les caméras des télévisions étrangères, deviser cordialement avec les hommes d'état étrangers tandis que leur police jette sur le ciment des prisons les innocents dont le crime fut d'aimer leur patrie. A cette heure des témoins parlent et accusent, à cette heure leurs voix sortent de tombes encore fraîches demandant justice. S.O.S. O.N.U. ! Sanglante mais vivante, l'Algérie réclame une cour de Justice Internationale pour juger les criminels de guerre qui, sur son sol, ne respectent plus rien et mélangent étrangement, les femmes et les vieillards, les enfants et les bébés dans les boueux pélemé des fosses communes.

Je viens de lire l'atroce témoignage de Jean Muller, ce jeune scout catholique rappelé en Algérie. Rien de plus riche en valeur humaine que cette phrase extraite d'une de ses lettres :

« Nous prions beaucoup ici pour qu'enfin la paix, la justice et l'amour aient droit de cité sur cette terre ensanglantée d'Algérie. »

C'est de cette chaleur d'homme qui souffre que nous pouvons concevoir que nul mensonge, nulle altération à la vérité ne peut venir de cette source. Boire à cette source c'est boire l'amertume de notre naissance qui nous fait complice. C'est aussi lever vers le ciel des yeux suppliant et dire : « Ce n'est pas possible, ce n'est pas vrai, je ne suis pas de cette race de criminels, je ne suis pas le frère des meurtriers d'enfants. »

Eh bien si, justement. Nous sommes responsables de ces crimes car nous acceptons passivement le génocide algérien, car nous acceptons qu'un gouvernement dit français tente de faire disparaître de la fraternité humaine un peuple qui aspire à la liberté et à la sereine justice.

Ils sont légion ceux qui partent à la corvée d'eau et que l'on abat en cours de route, ils sont légion ceux que l'on achève d'une balle dans la tête à cause de la couleur de leur peau, un peu plus brune que les nôtres. Peu importe : « Si ce ne sont pas ceux là, ils ont payé pour les autres ». Voilà la phrase clef, la phrase immonde proférée par un des officiers de Jean Muller devant des Arabes que l'on venait d'abattre sans jugement. La guerre d'Algérie est là toute entière : c'est la solidarité des victimes. D'ailleurs les Algériens acceptent cette solidarité, car l'Algérie toute entière est derrière ses combattants de la libération, jusque et y compris les petits cadavres des bébés de trois mois assassinés à la mecht. Zef-Zef le 21 août 1955 (Georges Penchev, *Le Monde* septembre 55),

S. O. S. O. N. U. ON MASSACRE UN PEUPLE EN ALGERIE

ces gosses n'avaient que leur vie à offrir pour témoigner de la bestialité de cette guerre, ils l'ont offerte, involontairement sans doute, mais cette mort, si elle suffit à réveiller des consciences françaises aura servi, comme les autres, la cause de l'Algérie Libre envers et contre tous les Lacoste.

Il n'est pas inutile de reprendre pour mémoire l'énumération des crimes rapportés par Muller qui ajoute avoir reçu des lettres de toute l'Algérie, confirmant que ces faits étaient PARTOUT EXACTEMENT LES MEMES. Ainsi donc, il y a là une opération systématique et contrôlée que MM. Mollet et Lacoste ne peuvent ignorer. En prendront-ils encore la responsabilité après la publication des lettres de Muller où l'on trouve par exemple ceci :

« Les 3 ou 4 septembre nous sommes partis à deux compagnies (200 hommes), dans le douar Mezranne, à l'Ouest de Seriet, avec le capitaine G... et le S/lieut. R... A 6 heures du matin, une compagnie abattait 5 Arabes à 200 mètres de notre camp après que notre lieutenant ait refusé de faire faire ce travail par notre compagnie. Puis les mêmes ont tiré à vue sur tous les gens qui s'enfuyaient à notre arrivée. Un gosse a eu la cuisse traversée par une balle de F.M. Nous avons ramassés tous les mâles qui furent énumérés à Tablat. Nous avons vu la 5ème Cie mettre le feu à cinq mechtas... Nous avons vu la même compagnie mettre le feu aux forêts... Les femmes et les gosses s lamentaient en voyant notre colonne. »

Et puis il y a le récit de ceux que l'on descend pour s'amuser ou pour déroutier un fusil, il y a le commandant qui réclame cent cinquante volontaires pour un sale travail d'extermination collective avec carte blanche. Il y a les tortures.

— Courant de magnéto dans les parties ou aux ceilles.

— Station au soleil dans une cage grillagée.

— Station nu à cheval sur un baton, pieds et mains liés.

— Coup de la porte : on coince la main et on appuie.

— Pieds liés à un arbre et le dos reposant sur des barbelés.

— Courant de magnéto sur un homme que l'on arrose pour que cela prenne bien.

— Couteau que l'on enfonce petit à petit dans la chair.

— Liquidation de simples suspects par les paras.

— SUSPECT BALANCE DANS LE VIDE D'UN HELICOPTERE A DEUX CENTS METRES D'ALTITUDE.

A cette énumération atroce de Muller, l'on pourrait ajouter les faits suivants :

— A Nemours le commissaire Zannetacci égorgeant lui-même au couteau les suspects qu'il arrêta. (*Action* septembre 1956).

— Le préfet Lambert abattant de sa main deux prisonniers à Nemours.

— Le sous-préfet de Tlemcen, Bonhomme, déclarant devant deux journalistes métropolitains dont le correspondant de l'agence France-Presse Chauvel, fils de l'ambassadeur de France à Londres, qu'il était bien dommage qu'il n'ait pas su plus tôt le passage à Tlemcen du professeur Massignon car il aurait fait dresser une embuscade et aurait ensuite accusé les fellaghas de l'avoir descendu.

Et la liste pourrait se prolonger à l'infini. Nous, Français, coupables de passivité n'entendons pas supporter plus longtemps le drame algérien ni ses meurtriers si haut placés soient-ils.

Nous demandons à l'Organisation des Nations-Unies, une enquête sur les meurtres perpétrés en Algérie par les représentants du gouvernement français. Que la Croix Rouge Internationale ou le Secours Catholique lancent un appel en faveur d'un cessez-le-meurtre. Pour les consciences angoissées toutes les preuves sont à leur disposition et nous ne sommes pas loin d'une gravité aussi intense que celle qui a nécessité Nuremberg. Il ne s'agit pas plus d'accuser la France qu'il n'a s'agit à Nuremberg d'accuser l'Allemagne. Il existe une morale, et un code de justice international et ils ont forcé la loi. Il faut pour l'honneur français que les coupables soient châtiés. Il ne s'agit pas non plus de remettre le problème algérien sur le tapis de l'Assemblée générale mais d'instituer une commission d'enquête qui portera les crimes perpétrés contre l'humanité devant une juridiction internationale car dit encore Muller :

« Nous sommes loin de la pacification pour laquelle nous avons été appelés ; nous sommes désespérés de voir jusqu'à quel point peut s'abaisser la nature humaine et de voir des FRANÇAIS EMPLOYER DES PROCÉDES QUI RELEVANT DE LA BARBARIE NAZIE. »

Et Muller ajoute qu'il est seulement chrétien et n'a jamais fait de politique. Fin octobre 1956 Jean Muller tombait dans une embuscade.

Par delà la tombe, Muller appelle les hommes, chrétiens ou non, à s'unir contre les assassins d'innocents, et ce n'est pas le fait le moins grave de notre époque que de voir les assassins jour de l'impunité sous le fallacieux prétexte de leurs hautes fonctions.

M. MASCHINO.

DICTATURE ET EMBRIGADEMENT

Dès le mois de novembre 1956, c'est-à-dire aussitôt que fut formé le « Gouvernement homogène », la Division de la Jeunesse et des Sports, en accord ou sur l'instigation de l'Association scout HASSANIA (d'obédience Istiqlalienne), décida d'organiser un rassemblement scout auquel seraient conviées des associations scoutées étrangères et auquel participeraient certaines associations scoutées existantes au Maroc.

Précisons au passage que nous avons bien dit CERTAINES associations, et non pas TOUTES les associations...

Ce rassemblement devait avoir lieu à l'occasion des vacances de Pâques 1957.

On peut faire partie de la Jeunesse et des Sports et mal calculer ses dates. Il s'est avéré que le rassemblement était impossible pour Pâques. Il fut donc décidé de le repousser aux grandes vacances, c'est-à-dire en Juillet prochain, ce qui permettra de le faire coïncider avec la Fête Nationale de la Jeunesse, qui a lieu le jour anniversaire de la naissance de S.A.R. le Prince Héritier Moulay Hassan.



M. Chaouï commissaire général des scouts « Abdallaouia » fait visiter un avion à ses scouts.

Mais quels buts visait-on, en préparant ce rassemblement ? Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour les deviner.

Grâce à cette manifestation, il allait être possible de mettre un peu en valeur l'œuvre du Ministère de l'Instruction Publique (Division Jeunesse et Sports) que même les mieux intentionnés ne peuvent que critiquer, puisque, lorsqu'elle n'est pas inexistant elle est généralement néfaste.

Par cette manifestation, on espérait aussi faire pression sur le Bureau du Scoutisme International de Londres afin qu'il reconnaisse comme seule valable l'Association Scoutée Hassania (sur le plan international), ce qui aurait permis aux dirigeants de la Jeunesse et des Sports de ne subventionner que cette association, au détriment de toutes les autres, fussent-elles plus importantes et plus actives.

Le Bureau du Scoutisme International de Londres ne peut en effet reconnaître qu'une seule fédération scoutée par pays. Fédération ne voulant pas dire une seule organisation, la Fédération doit rassembler toutes les associations scoutées légalement constituées.

La Hassania, comme d'autres associations, a demandé son affiliation à Londres, mais cette affiliation lui fut refusée pour ce motif, et elle lui sera refusée tant qu'il n'y aura pas entente entre les différentes associations scoutées marocaines, entente qui aboutira à la formation de la « fédération » qui elle seule pourra demander utilement son affiliation au Bureau International de Londres.

C'est en raison de cette situation de fait, d'ailleurs, que la Division Jeunesse et Sports et la Hassania ont pensé à ce rassemblement qui devrait être normalement l'œuvre de la Fédération et non point celle de l'Etat.

Le rassemblement étant décidé, et la Division de la Jeunesse et Sports s'étant substituée à la Fédération pour l'effectuer, quelques arrêtés Ministériels ont concrétisé la chose en créant :

1° Un Comité Directeur comprenant 3 membres de la Hassania, 1 de l'organisation du Scoutisme Marocain et 1 de l'Association des Eclaireurs Israélites.

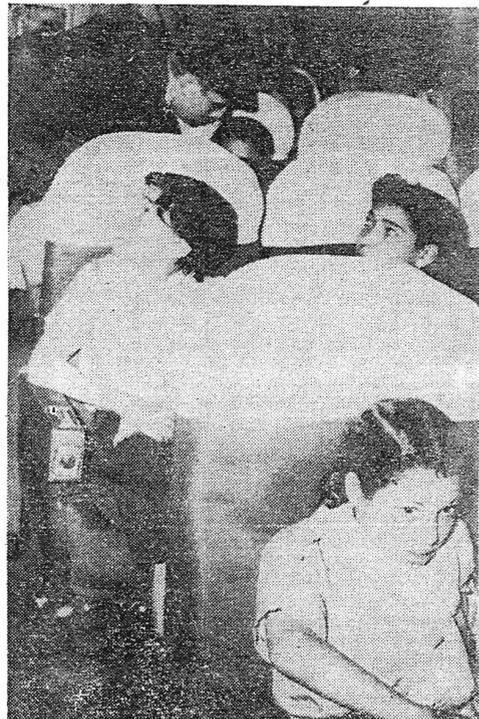
2° Un Conseil Technique dont la présidence est confiée à un membre de la Hassania (qui a droit à deux autres membres) et qui comprend aussi 2 chefs O.S.M.M. et 2 chefs israélites.

Pratiquement, de par la formation du Comité Directeur et de par celle du Conseil Technique, on peut déduire et comprendre que la « Fédération » ne comprendra que trois associations : la Hassania, l'O.S.M.M. et l'A.E.I. Il n'est question dans l'affaire ni des Scouts Royaux de Tanger, ni des Scouts Mohamadia de la même ville, ni des Scouts Musulmans Marocains, ni à plus forte raison de l'Association Abdallaouia (d'obédience P.D.I.) et l'injustice est d'autant plus flagrante que des associations scoutées étrangères existant au Maroc ont été conviées à participer au rassemblement, alors que les associations scoutées marocaines citées ne le sont pas !

La Division Jeunesse et Sports compte en effet sur la participation de 1.200 scouts dont 400 viendraient de l'étranger et 800 du Maroc.

Comment se répartiraient les 800 scouts du Maroc ? De la façon suivante :

Hassania	400
O.S.M.M.	150
A.E.I.	75



Les petits scouts « Abdallaouia » partent en avion pour des visites à l'étranger.

Eclaireurs Algériens	75
Scouts de France (Maroc)	32
Eclaireurs de France (Maroc)	32

Nous ne croyons pas faire preuve de chauvinisme en nous étonnant du fait que les scouts Algériens ou Français du Maroc soit invités à une manifestation à laquelle ne sont pas invités des scouts Marocains, mais il nous semblerait quand même normal que les Marocains, participent à cette manifestation avant tous autres scouts, de quelques nationalités ou confessions qu'ils soient.

Précisons de plus que l'Association Abdallaouia tenue à l'écart compte environ 25.000 adhérents. La Hassania, l'O.S.M.M. et l'A.E.I. en comptent-elles autant ?

Puisque nous vivons sous un régime (théoriquement) démocratique, la loi du nombre n'aurait-elle pas dû primer toute autre considération ?

Il est vrai que, grâce à la façon de procéder de ces Messieurs de la Jeunesse et des Sports, les subventions en argent ou nature pourront être réservées aux amis des hommes en place... La voilà bien, la démocratie du Gouvernement homogène, c'est la répartition de l'assiette au beurre entre les petits copains !...

Nous n'ignorons pas que le régime actuel était basé sur le népotisme, mais que ce népotisme soit visible même dans les questions qui intéressent la jeunesse de notre pays nous répugne, nous l'affirmons bien haut !



Les scouts « Abdallaouia » visitent la rotative des journaux Ar-Raï Al-Amm et Démocratie.